

## RAPPORT N° 306 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 23 OCTOBRE 2021

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 16 au 23 octobre 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins vingt (20) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays. La plupart des corps des personnes assassinées (au moins 14) ont été découverts sur les rives de la rivière Rusizi séparant le Burundi de la République Démocratique du Congo (RDC).

Le rapport déplore également les cas de deux (2) personnes qui ont été enlevées par des individus non identifiés.

### **1. Atteintes au droit à la vie**

- Dans les communes de Rugombo et Buganda de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi), le phénomène de corps sans vie qui sont découverts par des cultivateurs et des pêcheurs sur les rives de la rivière Rusizi séparant le Burundi de la République Démocratique du Congo (RDC) est devenu à la fois aberrant, insoluble et inquiétant dans un pays où toutes les soi-disant structures administratives et sécuritaires au service du citoyen sont en place et sont payés par le même citoyen malheureux qui assiste impuissant à la scène lugubre de découverte de corps humains parfois nus et ensanglantés, parfois décapités ou amputés de jambes, parfois ligotés et défigurés, le plus souvent en décomposition, abandonnés dans la rivière ou aux abords de celle-ci, dans les champs ou la brousse. En effet, en seulement 4 jours, soit entre le 14 et le 17 octobre 2021, quatorze (14) corps sans vie d'hommes et de femmes en état de décomposition ont été découverts sur les rives de la rivière Rusizi dans les communes de Rugombo et Buganda.

Selon des témoins, 5 corps sans vie dont ceux de 2 femmes ont été retrouvés dimanche 17 octobre sur la 5<sup>ème</sup> transversale au pied de la colline de Nyamitanga en commune de Buganda, à la frontière avec la colline de Kagwema de la commune de Gihanga, en province de Bubanza; deux corps ont été découverts samedi dernier 16 octobre dans les champs de manioc sur la 2<sup>ème</sup> transversale au pied de la colline de Kaburantwa dans la même commune de Buganda; deux autres corps ont été retrouvés vendredi 15 octobre sur la 3<sup>ème</sup> transversale au pied de la colline de Gasenyi au moment où trois autres ont été découverts jeudi 14 octobre sur la 6<sup>ème</sup> transversale de la colline de Ndava-Village, toujours dans la même commune de Buganda, et deux autres corps ont été vus sur la 11<sup>ème</sup> transversale au pied de la colline de Rusiga en commune de Rugombo.

Les mêmes sources ont précisé que certains parmi les corps retrouvés étaient ligotés ensemble et disséminés dans les champs se trouvant au bord de la rivière Rusizi et que d'autres corps emballés dans des bâches ou grands sacs avaient été éjectés par la rivière Rusizi, nus et décapités ou amputés de jambes. Tous les corps ont été inhumés sur ordre des autorités sans enquête, comme si ces mêmes autorités ont une vérité sur leur origine mais qu'elles ne veulent pas révéler au public. C'est aussi dans un contexte où les habitants de ces localités affirment apercevoir des véhicules des forces de sécurité qui font des navettes dans la nuit vers la rivière Rusizi et croient que ce sont ces véhicules qui emmènent ces corps retrouvés le lendemain de leur passage.

SOS-Torture Burundi dénonce le manque de volonté des autorités pour démasquer les auteurs de ces assassinats ciblés. Le fait d'inhumer à la va-vite les corps découverts cache mal un moyen détourné de dissimuler la vérité et la volonté de protéger les auteurs de ces assassinats qui sont bien connus par ces mêmes autorités.

- Dans la journée de mardi 19 octobre 2021, le corps sans vie en décomposition d'un jeune homme non identifié a été retrouvé au quartier de Kinyankonge de la zone de Cibitoke en commune de Ntahangwa, au nord de la ville de Bujumbura.

Selon des sources sur place, le corps serait celui d'un jeune homme qui avait disparu quelques jours avant dans cette capitale économique du Burundi.

- Dans la journée de mercredi 20 octobre 2021, un corps d'un homme décapité a été découvert par des cultivateurs dans une bananeraie sur la colline de Buhina, zone de Kiyenzi, commune de Kanyosha, en province de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des sources sur place, le corps de la victime qui n'a pas été identifiée était emballé dans un sac. Les mêmes sources ont précisé que des policiers de la localité qui avaient été alerté ont subitement ordonné l'enterrement du corps sans enquête.

- Dans la matinée de vendredi 22 octobre 2021, le corps sans vie de Diomède Nkuzimana, âgé de 34 ans, a été découvert par des habitants de la colline de Mugomere en commune et province de Rumonge (sud-ouest du Burundi).

Selon des témoins, le corps de la victime, originaire de la commune de Nyarusange dans la province de Gitega, gisait aux abords de la route Rumonge-Buyengero et les circonstances de sa mort n'ont pas été élucidées.

- Dans la journée de vendredi 22 octobre 2021, un corps sans vie d'un jeune homme non identifié âgé d'une vingtaine d'années a été découvert sur la colline de Bigoma de la zone de Muyira, commune de Kanyosha, en province de Bujumbura (ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de la victime en culotte Jeans et en Tee-shirt jaune avait des blessures de coups de poignard à la gorge et

gisait dans un champ de manioc près d'un caniveau des eaux de ruissèlement. Les mêmes sources affirment que l'administration locale a procédé le même jour vers 14 heures à l'enterrement à la hâte du corps sans enquête.

- Dans la matinée de samedi 23 octobre 2021, deux corps sans vie d'hommes ont été retrouvés dans les secteurs de Munyika I et Mparambo II de la commune de Rugombo, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins, le premier corps qui a été découvert dans le secteur de Munyika I a été identifié comme celui d'un homme connu sous le nom d'Eric Niyonkuru présenté comme un voleur récidiviste. Son corps a été retrouvé ligoté avec des blessures. Le second corps est celui d'un vieil homme (octogénaire) non identifié qui a été découvert sur la colline de Mparambo II dans la même commune de Rugombo.

Les mêmes sources soupçonnent des jeunes Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie) d'être les auteurs du double meurtre.

SOS-Torture Burundi demande aux structures policières et judiciaires de mener une enquête afin d'identifier les auteurs de ce double meurtre. Elle appelle aux autorités du pays de remettre les Imbonerakure à la place qui revient aux autres citoyens étant donné que, suite à la complicité et au soutien dont ils bénéficient de la part des officiels du CNDD-FDD, les Imbonerakure se considèrent désormais comme étant au-dessus de la loi et d'autres citoyens burundais.

## 2. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Dans l'après-midi de lundi 18 octobre 2021 vers 14, un commerçant du chef-lieu de la province de Ruyigi (est du Burundi) qui est connu sous le nom de Jean Berchmans Nduwayo alias Djuma a été enlevé par des individus inconnus qui

l'attendaient dans un véhicule stationné près de son domicile sis au quartier Kinyabakecuru de la même ville.

Selon des sources sur place, ces individus non identifiés l'ont embarqué à bord de d'un véhicule qui stationnait tout près de chez lui au moment où il se dirigeait vers son lieu de travail.

Les proches de la victime affirment l'avoir cherché depuis dans différents cachots de police sans succès.

- Dans la nuit de samedi 23 octobre 2021, des agents armés non identifiés à bord d'une voiture TI immatriculée D4527A ont enlevé le nommé Gaspard Havyarimana au chef-lieu de la province de Kayanza (nord du Burundi). Des sources sur place affirment que la victime travaillait dans une pharmacie vétérinaire située au lieu même de son enlèvement.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.